

REVUE DE PRESSE

LE JOURNAL
D'ICI
TARN ET LAURAGAIS

Conseil Départemental. Christophe Ramond : "Il faut un bouclier carburant pour la ruralité »

A la une. Carburants, climat, eau, A69, aéroport de Castres-Mazamet, entretien du réseau routier, prix des carburants... le président du conseil départemental passe au crible les principaux enjeux de cette rentrée tarnaise.

Ajouter Le Journal d'Ici à vos sources préférées

Publié le 24/09/2026 à 08h30 - Par [Maxime Goldbaum](#)



Christophe Ramond lors de sa conférence de presse de rentrée. JDI (MG) - Maxime GOLDBAUM

Carburants, climat, eau, A69, aéroport ou encore soutien aux communes... le président du Conseil départemental aborde, thème par thème, les principaux enjeux tarnais.

Dans quel état d'esprit abordez-vous cette rentrée politique ?

Ce que l'on attend du Conseil départemental, c'est parfois un peu moins de bruit, un peu plus d'action et un peu plus de proximité. Mon cap est de continuer à agir tout en conservant des finances saines. Depuis 2017, la collectivité s'est désendettée de 35 millions d'euros. Chaque euro économisé doit nous permettre de protéger la population, d'investir et de préparer l'avenir.

Pourquoi réclamez-vous une intervention de l'État sur le prix des carburants ?

La voiture n'est pas un luxe dans notre département. Quand le carburant augmente, c'est toute la ruralité tarnaise qui paie. Un ménage tarnais peut être obligé de parcourir 10, 20 ou 30 kilomètres pour travailler ou s'occuper de ses enfants. Il faut mettre en place un véritable bouclier carburant pour les territoires ruraux, avec une baisse à la pompe d'au moins 15 à 20 centimes pour les ménages dépendants de leur voiture.

Pourquoi continuez-vous à défendre l'A69 ?

Cela fait une trentaine d'années que l'on attend cette infrastructure. Son ouverture représente une véritable bouffée d'oxygène pour le sud du Tarn. Elle apportera davantage de sécurité, d'accessibilité et de développement économique au bassin de Castres-Mazamet. J'ai pris mes responsabilités dès le départ et je les assumerai jusqu'au bout.

L'arrivée de l'A69 remet-elle en cause l'utilité de l'aéroport ?

L'A69 ne doit pas servir de prétexte au désengagement de l'État. Une autoroute ne remplace pas une liaison aérienne entre Castres et Paris. Ces infrastructures doivent être complémentaires. Le Département a mobilisé 1,1 million d'euros cette année. L'aéroport joue aussi un rôle important pour l'attractivité économique et touristique, ainsi que pour le 8e RPIMa. L'autoroute doit ouvrir de nouvelles perspectives, pas fermer certaines portes.

Quels moyens seront consacrés au réseau routier ?

Dès le budget 2027, je prends l'engagement de mobiliser treize millions d'euros par an pour entretenir les 4 000 kilomètres de routes départementales. Une route entretenue se dégrade moins et coûte moins cher aux générations futures. Le Département doit être dans l'anticipation.

Comment comptez-vous adapter les collèges aux épisodes de canicule ?

Nous proposerons en novembre une enveloppe de 500 000 euros afin que toutes les salles de classe soient équipées, d'ici deux ans, de déstratificateurs. Il faut aussi prévoir dans les collèges des zones de repli climatisées. Le climat change, nos collèges doivent changer aussi : ils doivent être plus frais, plus verts et plus sobres.

Comment le Département compte-t-il mieux protéger les personnes âgées ?

Les personnes les plus vulnérables et nos seniors paient un lourd tribut lors des périodes de canicule. Depuis 2022, le Département a mobilisé près de 13 millions d'euros pour rénover 3 005 chambres d'EHPAD et améliorer leur confort thermique. Nous voulons rester aux côtés des gestionnaires pour poursuivre la rénovation et le rafraîchissement de ces établissements.

Quelles leçons tirez-vous des incendies de l'été ?

Les mille hectares qui ont brûlé dans le Tarn, c'est du jamais vu. Depuis 2022, nous avons mobilisé cinq millions d'euros, ce qui nous a permis de passer de 28 à 42 camions-citernes. Je proposerai une enveloppe supplémentaire de plus de 600 000 euros pour le SDIS. Plus on intervient rapidement, plus le risque de propagation est réduit. L'État doit aussi renforcer les moyens aériens, notamment les Canadair.

Quel avenir pour la caserne détruite de Castelnau-de-Montmiral ?

Au-delà des questions d'assurance, le Département répondra présent pour qu'une nouvelle caserne puisse être inaugurée sous deux ans au maximum. Une caserne temporaire doit permettre de maintenir l'activité.

Quelles réponses apporter face au manque d'eau ?

La sécheresse nous rappelle la nécessité d'économiser l'eau, de sécuriser l'alimentation en eau potable et de mieux protéger la ressource. Nous allons continuer à financer les petites retenues agricoles et accompagner le curage de celles qui existent déjà. Chaque mètre cube d'eau compte. Il faut aussi développer les interconnexions entre les réseaux.

Quels projets doivent permettre de renforcer les réserves disponibles ?

La rehausse du barrage de Saint-Géraud doit apporter 1,5 million de mètres cubes supplémentaires. Nous devons aussi étudier de nouvelles solutions pour les barrages de la Galaube et du Pas-des-Bêtes. Le Département apportera son expertise et prendra sa part financière, mais l'État et l'Agence de l'eau doivent également répondre présents.

TARN. " L'autoroute ne remplace pas une liaison entre Castres et Paris " : Christophe Ramond veut sauver l'aéroport

Economie. Alors que l'ouverture de l'A69 approche, Christophe Ramond défend la complémentarité entre l'autoroute et l'aéroport de Castres-Mazamet. Lors de sa conférence de presse de rentrée, jeudi 17 septembre, le président du Département du Tarn a appelé l'Etat à ne pas se désengager de la liaison aérienne avec Paris et confirmé la mobilisation financière de sa collectivité.

[Ajouter Le Tarn libre à vos sources préférées](#)

Publié le 19/09/2026 à 16h00 - Par [Alexandre RENAULT](#)



La liaison vers paris au départ de Castres est en sursis. - © Dominique Escome / Archives Le Tarn libre

L'arrivée de l'A69 dans le sud du Tarn ne doit pas se traduire par la disparition de la liaison aérienne entre Castres et Paris. C'est le message adressé par Christophe Ramond au gouvernement lors de sa conférence de presse de rentrée. Le président du Département, qui a toujours défendu le projet autoroutier, considère que les deux infrastructures répondent à des besoins différents.

À quelques semaines de l'échéance annoncée pour la mise en service de l'autoroute, il entend donc maintenir la pression sur l'Etat pour préserver l'aéroport de Castres-Mazamet. 1

A69 : " C'est maintenant une question de semaines "

Alors que la date du 15 octobre a été annoncée pour la mise en service de l'A69, Christophe Ramond préfère ne pas se focaliser sur le calendrier exact. " On n'est pas à une semaine ou quinze jours quand ça fait une trentaine d'années que l'on attend une infrastructure routière. "

La mise en service reste annoncée pour le 15 octobre, même si des interrogations subsistent sur le respect de cette échéance, notamment en raison des aléas du chantier et des recours engagés par les opposants. Pour Christophe Ramond, l'autoroute doit améliorer l'accessibilité du bassin de Castres-Mazamet. Il met en avant les bénéfices qu'il en attend en matière de sécurité routière, de développement économique et d'aménagement du territoire. " J'ai pris mes responsabilités dès le départ, je les assumerai jusqu'au bout ", affirme-t-il. Il estime que le bassin de Castres-Mazamet ne devait pas rester à l'écart des infrastructures dont bénéficient d'autres territoires. Ces bénéfices attendus constituent les arguments avancés par le président du Département en faveur du projet.

Mais la perspective de l'ouverture de l'A69 pose désormais la question du maintien de la liaison aérienne entre Castres et Paris. L'Etat a fait connaître son intention de ne pas poursuivre sa participation après cette échéance, tandis que la Région Occitanie a également annoncé son désengagement à la mise en service de l'autoroute. Et le financement de la liaison représente environ 4,5 millions d'euros. Face à cette situation, Christophe Ramond adresse un avertissement au gouvernement. " L'A69 ne doit pas justifier le désengagement de l'Etat. "

Le président du Département refuse que l'amélioration de la liaison routière vers Toulouse soit considérée comme une alternative suffisante à la desserte aérienne de Paris. " L'autoroute ne remplace pas une liaison entre Castres et Paris. Ce sont deux infrastructures qui doivent être complémentaires. "

Un million d'euros mobilisé par le Département

Christophe Ramond confirme que le Département entend maintenir son engagement financier dans ce dossier. " Nous, on a mobilisé un million d'euros cette année. On les avait inscrits, on les mobilisera jusqu'au bout. " Le président affirme également que la collectivité est prête à participer à la modernisation de l'infrastructure. Il rappelle le rôle de l'aéroport dans l'attractivité économique et touristique du sud du Tarn, ainsi que son utilisation par le 8^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine (8^e RPIMa). L'aéroport constitue en effet une infrastructure à usage civil et militaire, un élément également mis en avant par les défenseurs de son maintien. Christophe Ramond appelle donc l'ensemble des partenaires institutionnels à se mobiliser pour trouver une solution de financement durable. " Cette autoroute nous permet d'ouvrir de nouvelles perspectives et elle ne doit pas fermer certaines portes. "

"L'État doit mettre en place un bouclier" : canicule, eau, A69, pétrole et aéroport... Face aux urgences, Christophe Ramond veut un Tarn "qui voit loin"

ABONNÉS



Le président du Département s'est montré particulièrement offensif pour sa rentrée politique.

l'essentiel Canicule, sécheresse, incendies, transports et crise pétrolière : lors de sa rentrée politique, le président du Conseil départemental du Tarn a multiplié les annonces et les appels à l'État. Avec un cap : adapter le territoire aux bouleversements climatiques tout en défendant son désenclavement.

Il y a les urgences qui brûlent, celles qui assèchent les rivières et celles qui menacent de peser sur le quotidien des Tarnais. Et puis il y a les dossiers qui, depuis des années, dessinent l'avenir du département. Pour sa rentrée, Christophe Ramond a choisi de ne rien laisser dans l'ombre. Le président du Conseil départemental a déroulé une feuille de route où l'adaptation climatique côtoie la bataille des infrastructures, avec un même leitmotiv : le Tarn doit pouvoir continuer à avancer.

La canicule de cet été a laissé des traces. Dans les collèges, d'abord, où les périodes d'examens se déroulent désormais dans des conditions parfois difficiles dès le mois de mai. Christophe Ramond a annoncé un "plan collège", doté de 500 000 euros. Objectif : équiper, d'ici deux ans, toutes les salles de classe de ventilateurs destratificateurs. Des zones climatisées de repli doivent également être aménagées.

Après les feux, l'eau devient une priorité

Les incendies de l'été ont rappelé la violence des nouvelles conditions climatiques. Le Département avait anticipé dès 2022, avec une enveloppe de 5 millions d'euros qui a permis de faire passer le parc

de camions-citernes de 28 à 42 véhicules. Une enveloppe supplémentaire de plus de 600 000 euros sera proposée pour le Sdis.

À lire aussi : "Donnez-nous des moyens" : face à la canicule, le coup de colère de Christophe Ramond contre l'État

Mais le feu n'est pas le seul front. La sécheresse impose désormais de repenser la gestion de l'eau. Près de 650 000 euros ont été mobilisés pour soutenir les débits des cours d'eau et l'irrigation. Le Département veut également poursuivre le financement de petites retenues agricoles et intervenir sur le curage des ouvrages existants.

"Chaque mètre cube d'eau compte", a insisté le président, qui défend aussi les interconnexions entre réseaux d'eau potable et la sécurisation des approvisionnements à l'horizon 2050. Des projets qui nécessiteront, prévient-il, l'engagement de l'État et de l'Agence de l'eau.

A69, aéroport : le même combat

Sur l'A69, Christophe Ramond s'est félicité d'une mise en service désormais annoncée dans les prochaines semaines. "J'ai pris mes responsabilités dès le départ. Je les assumerai jusqu'au bout", affirme-t-il. Mais cette avancée ne doit pas se faire au détriment de l'aéroport de Castres-Mazamet.

À lire aussi : Ca sent le roussi pour la ligne aérienne Castres-Paris : pourquoi l'ouverture de l'autoroute A69 pourrait sceller son sort, malgré un sursis de quelques mois

Le président du Département a adressé un message clair à l'État : "L'A69 ne doit pas justifier le désengagement de l'État". Le Département maintiendra sa participation de 1,1 million d'euros cette année et se dit prêt à contribuer à la modernisation de la plateforme, également stratégique pour le 8e RPIMa.

"Dans le Tarn, la voiture n'est pas un luxe"

Dans un contexte politique qu'il juge incertain, avec "une présidentielle qui risque de durcir les débats", Christophe Ramond appelle aussi le gouvernement à agir face à la crise pétrolière. "L'État doit mettre en place un bouclier, réclame-t-il, en insistant sur les inégalités territoriales. Dans le Tarn, la voiture n'est pas un luxe, c'est une nécessité."

À lire aussi : DÉCRYPTAGE. Prix des carburants : le gouvernement sous pression face à une colère inflammable

Enfin, le Département veut soutenir les communes après les municipales. Une enveloppe exceptionnelle de 4 à 6 millions d'euros sera proposée en novembre pour accompagner les nouvelles équipes dans leurs projets de proximité. Une manière, pour Christophe Ramond, de défendre un Tarn qui "voit loin", mais qui doit aussi répondre aux besoins très concrets de ses habitants.

L'ENTRETIEN

CHRISTOPHE RAMOND. Le président du conseil départemental insiste sur la formation, élément indispensable pour fixer des entreprises dans notre terroir.

« LE PREMIER ENJEU : LES COMPÉTENCES »

Après les grandes crises industrielles qui ont marqué Carmaux, Graulhet ou Mazamet, peut-on aujourd'hui parler d'une véritable réindustrialisation du Tarn ?

Oui, mais je parlerais d'une nouvelle industrialisation du Tarn plutôt que d'un retour à l'industrie d'hier. Le Tarn conserve un tissu industriel important, avec près de 19 000 emplois relevant de l'industrie, soit 13% des emplois dans le Tarn. Et surtout nous voyons apparaître de nouvelles activités, de nouveaux savoir-faire et des entreprises qui se modernisent et investissent. A Carmaux, Graulhet, Mazamet, Castres ou ailleurs, nous avons connu des crises mais toutes nous ont appris une chose : ne jamais dépendre d'une seule activité ou d'un seul employeur.

La réindustrialisation, c'est aussi la relocalisation, l'innovation, et la montée en gamme. Le Tarn doit être un territoire qui produit des emplois qualifiés et des entreprises capables de se projeter dans les vingt prochaines années.

Le développement économique relève principalement de la Région et des intercommunalités. Quel rôle spécifique le Département peut-il encore jouer ?

Notre rôle est de créer les conditions qui permettent aux entreprises de s'installer, de se développer et de recruter. Le Département n'a pas vocation à se substituer à la Région ou aux intercommunalités. En revanche, il n'y a aucune raison à rester spectateur, il doit agir là où ses compétences sont déterminantes : les infrastructures, l'aménagement,

NOUS AVONS CONNU DES CRISES MAIS TOUTES NOUS ONT APPRIS UNE CHOSE : NE JAMAIS DÉPENDRE D'UNE SEULE ACTIVITÉ OU D'UN SEUL EMPLOYEUR.



JE VEUX QUE LE DÉPARTEMENT SOIT UN PARTENAIRE OFFENSIF DE L'INDUSTRIE.

les solidarités territoriales, l'éducation, la formation et la qualité de vie.

Je veux que le Département soit un partenaire offensif de l'industrie. Une entreprise ne choisit pas seulement un terrain. Elle regarde aussi les routes, les mobilités, l'accès aux services, les compétences disponibles, l'offre de logement et le cadre de vie pour ses salariés. C'est là que le Département a toute sa place : créer les conditions qui permettent aux territoires d'accueillir et de conserver l'activité industrielle.

Existe-t-il aujourd'hui une véritable stratégie industrielle départementale ?

Oui, mais je ne souhaite pas créer une énième stratégie institutionnelle qui ferait double avec celle de la Région ou

des intercommunalités. Notre stratégie est celle de l'action et du partenariat. Nous partons des besoins réels des entreprises et des territoires : foncier, infrastructures, mobilité, eau, numérique, main d'œuvre, logement.

Notre méthode est donc de travailler avec les entreprises, les chambres consulaires, les intercommunalités, la Région et l'État pour lever les obstacles au développement. Je veux aller plus loin, chaque grand projet d'investissement doit être pensé comme un investissement pour notre économie et pour nos emplois.

Quels moyens financiers le Département consacre-t-il directement ou indirectement au maintien et au développement de l'industrie ?

Une collectivité qui investit dans ses infrastructures prépare les emplois de demain. En 2026, le Département consacre 95 millions d'euros à l'investissement, avec une progression de 9% de l'investissement. Il faut regarder ce chiffre pour ce qu'il est : 95 millions injectés dans l'économie tarnaise, dans nos entreprises et dans l'emploi local. Le Département investit aussi

dans les routes, les mobilités, le numérique, les collèges, l'eau ou encore l'accompagnement des communes. Ces investissements soutiennent directement l'activité économique et les entreprises locales. Notre responsabilité est aussi de préserver notre capacité d'investissement.

Quels territoires risquent de rester à l'écart du développement industriel ?

Le risque existe partout où l'on cumule éloignement des grands axes, manque de foncier économique, difficultés de mobilité ou déficit de compétences. Le Département continuera donc d'accompagner toutes les communes et les intercommunalités pour leurs équipements, leurs infrastructures et leur attractivité.

Les entreprises ont-elles davantage besoin de foncier, d'infrastructures, d'énergie ou de main-d'œuvre qualifiée ?

Les quatre. Mais le premier enjeu devient de plus en plus celui des compétences. Un terrain disponible ne suffit pas si une entreprise ne trouve pas les salariés dont elle a besoin. Nous devons donc rapprocher davantage les entreprises, les établissements scolaires, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle. Le deuxième enjeu est le foncier. Nous devons consommer moins d'espace et mieux utiliser les zones existantes. Enfin, l'accès à une énergie compétitive et aux infrastructures reste essentiel. La réindustrialisation sera sobre en foncier, efficace sur le plan énergétique et exigeante sur les compétences.

Face à Toulouse, comment maintenir dans le Tarn les emplois industriels qualifiés ?

Nous ne devons pas chercher à devenir Toulouse. Nous devons faire valoir ce que le Tarn peut offrir que Toulouse ne peut pas offrir de la même manière. Nous avons des entreprises, des savoir-faire, des filières, des paysages, un coût du foncier plus accessible et

DANS DIX ANS, JE VEUX UN TARN QUI RESTE UN DÉPARTEMENT PRODUCTIF. UN TARN AVEC DES ENTREPRISES INNOVANTES ET COMPÉTITIVES. UN TARN OÙ L'ON PRODUIT, OÙ L'ON FORME ET OÙ L'ON CRÉE DES EMPLOIS QUALIFIÉS.

une qualité de vie réelle. Nous agissons aussi pour améliorer les mobilités, l'offre de formation, le logement et les services.

Notre ambition est simple : permettre à un jeune Tarnais de se former, de trouver un emploi qualifié et de construire sa vie dans le Tarn. C'est aussi cela, l'égalité des chances entre les territoires.

Dans dix ans, à quoi devra ressembler l'industrie tarnaise pour considérer la réindustrialisation comme réussie ?

Dans dix ans, je veux un Tarn qui reste un département

productif. Un Tarn avec des entreprises innovantes et compétitives. Un Tarn où l'on produit, où l'on forme et où l'on crée des emplois qualifiés. Et surtout, un Tarn où l'industrie ne se concentre pas uniquement autour des grands pôles urbains.

Nous agissons pour créer un équilibre durable entre développement économique, emploi, transition écologique et cohésion territoriale. C'est cette industrie-là que nous devons préparer dès aujourd'hui.

■ PROPOS RECUEILLIS PAR BRUNO MASROTTO

LE PROGRAMME DU SALON

Mardi 29 septembre 2026

« Les territoires au cœur de la réindustrialisation et du développement industriel »

8h30 : Assemblée générale de l'ADM81

9h30 : Ouverture du salon au public par le Président

Jean-Marc Balaran en présence de Muriel Abadie, Vice-Présidente en charge des Actions, de la Cohésion et de la Mobilisation territoriales à la Région.

10h30 : Université du CDG81 : « Piloter son mandat : méthodes et outils pour garder le cap pendant 6 ans en mobilisant élus et agents »

12h30 : Apéritifs sur les stands et restauration

14h : Signature avec les maires de l'accord de principe créant le Réseau des communes européennes jumelées du Tarn

14h15 - 16h30 : Cycles de conférences ouverts aux élus

• 14h15 - 15h15 | Conférence Berger-Levrault

présentation de la nouvelle gamme WeMagnus

• 15h30 - 16h30 | Conférence Europe Financements

Erasmus+ et CERV : et si l'Europe donnait un nouvel élan à votre commune ? Animée par Philippe Marchal,

développeur Erasmus+ de l'Agence Erasmus+ et

Christine Marétheu, responsable point de contact

d'information du programme CERV

14h15 - 16h00 : Conférence privée avec une vingtaine de chefs d'entreprises Tarnaises

L'objectif de cette rencontre est d'offrir un temps d'échange privilégié à nos dirigeants tarnais, afin de partager leurs réflexions sur les défis et les opportunités liés à la réindustrialisation et au développement industriel de notre territoire.

14h15 - 16h00 : Conférence privée avec une vingtaine de chefs d'entreprises Tarnaises

16h00 - 16h45 : Visite des exposants

16h45 - 19h15 : Congrès des Maires et des élus locaux du Tarn 2026 en 3 parties

19h50 - 22h00 : Cocktail dinatoire ouvert à tous